

même façon, et le Temps constatait hier le soin et l'espace de terreur qu'on met à se dérober à cette « fête » attachée à l'épithète de « ministériel ».

Quant à la politique, le candidat de l'Echo châtellain volontiers pour le personnage du vaudeville : La politique...

C'est à croire qu'on veut se moquer des délégués sénatoriaux.

Ah ! vous n'êtes pas un candidat politique ? Et votre profession de foi ? Et votre déclaration au maître de Raimées ? Et vos votes au Congrès général ? Et le patronage officiel qui s'exerce en votre faveur d'un bout à l'autre du département ?

Vous ne faites pas de politique ? Et votre affiliation aux Loges maçonniques ? Et les engagements pris en votre nom par M. Testelin ?

M. Macarez n'a pas écrit un mot pour repousser ce patronage pourtant si compromettant.

S'il était élu, il irait d'asseoir au milieu des ministériels ; il voterait comme eux ; il l'a dit au maître de Raimées. Or le sat' l'Paris, à la Préfecture, dans les bureaux des journaux radicaux, dans les Loges, et voilà pourquoi les autres candidats se sont effacés devant lui.

Pour que M. Macarez soit nommé, il faut absolument détourner des voix conservatrices et indépendantes. De là, ces protestations hypocrites destinées à tromper les délégués sénatoriaux qui en ont assez de l'opportuniste, et qu'on voudrait amener à approuver ce qu'ils condamnent au fond du cœur.

Si la manœuvre réussissait, quelles fanfanes opportunistes, quels cris de triomphe ! La prétendue manifestation agricole deviendrait une manifestation ministérielle.

Par toute la France on répéterait que le Nord est avec MM. Ferry et Tirard, et comme on irait de ces bons délégués qui se seraient laissés prendre aux appâts de M. le Préfet et de l'Echo du Nord.

Le département du Nord ne sera pas dupe de cette comédie ; il l'acceptera pas cette humiliation.

Et, demain, il fera une manifestation agricole et protectionniste sur le nom du candidat indépendant, sur le nom de M. Edouard Fievet.

ALFRED REDOUX.

Un journal d'Avesnes, le Patriote, expose fort bien la portée de l'élection de dimanche.

« A l'heure où nous sommes arrivés, la question n'est plus dans l'Edouard à afficher au fronton du gouvernement.

Il s'agit uniquement de savoir si la France doit vivre ou si elle restera livrée aux incapables, aux fanfanes, aux égoïsmes qui bientôt l'entraîneront précipitée dans l'abîme.

Le péril est là, et nul ne saurait le contester. A vous, électeurs sénatoriaux, de juger le passé, d'apprécier le présent et de prendre, par vos votes, une part des responsabilités de l'avenir.

Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Il ne s'agit pas ici de République qui n'est pas en jeu ; votez alors pour un candidat qui essaiera d'enrayer la dilapidation des finances, qui mettra obstacle à la création des nouveaux impôts annexés, qui votera la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Mais, pour que votre jugement soit juste et sain, vous apprécierez, tenez-vous éloignés des influences corruptrices et, en ne vous inspirant que des intérêts généraux du pays et de votre patrie, vous voterez la plus honorable et la plus expéditive solution possible.

« Vive la France ! »

Votez pour un homme animé du désir de porter remède à nos maux.

Une affirmation téméraire

Le Petit Nord déclare ce matin qu'une enquête a été faite sur certains agissements reprochés à M. Macarez par l'Echo de la frontière.

Les « décrets » auraient eu pour résultat de mettre en lumière la complète innocence du candidat officiel.

Nous recevons à cette occasion de notre honorable confrère de Valenciennes la dépêche suivante :

« Je n'ai pas reçu la demande d'enquête réclamée par M. Macarez ; je n'ai pas été interrogé ; démentez le Petit Nord. » Mabilley.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

AVIS AUX ÉLECTEURS. — On procède en ce moment à la révision des listes électorales.

Que nos amis n'attendent pas à la dernière heure pour s'assurer s'ils sont inscrits, et que ceux qui ne le sont pas fassent les démarches nécessaires, car, cette année, l'inscription porte une importance exceptionnelle, puisque cette liste servira de base aux prochaines élections législatives.

Les électeurs doivent s'assurer avant le 4 février de leur inscription ou de leur MAINTIEN sur les listes électorales. Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétaire.

Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix ».

Nous nous chargerons de régulariser leur inscription et, en cas d'omission ou d'irrégularité, ils seront aussitôt avisés.

Prière, tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.

FOURNAUX ÉCONOMIQUES. — Le conseil municipal a, dans sa séance du 16 janvier, sur la proposition de l'administrateur, décidé l'ouverture, à bref délai, de quatre fourneaux économiques situés :

- 1° Rue des Arts, au poste de police ;
- 2° Rue Fierbroux, dans l'école communale ;
- 3° Rue Ste-Elisabeth, à la salle d'asile.

La commission chargée de l'organisation et du fonctionnement desdits fourneaux a décidé :

- 1° Que le fourneau de la rue Ste-Vincent-de-Paul, ouvrirait le mercredi 23 janvier, à 11 h. 14, ceux des rues des Arts et Fierbroux, le samedi 31, à la même heure.

L'ouverture du fourneau de Ste-Elisabeth aura lieu le dimanche 24, à 10 heures, et sera annoncée dans le quartier par des affiches spéciales.

2° Le prix des portions est fixé comme suit : Soupe ou bouillon, 5 cent. — Légumes, 5 cent. — Pain, 2 cent. — Dîner complet, 30 centimes.

3° Nul ne sera admis à se procurer des aliments dans les fourneaux, s'il n'est porteur d'une carte spéciale, indiquant le nombre des membres de la famille.

Ces cartes, différentes pour chaque fourneau, ne pourront servir que pour le fourneau du quartier auquel elles sont affectées.

Les familles secourues par le bureau de bienfaisance, recevront leurs cartes, par les soins de l'administration du bureau.

Les autres familles nécessitées qui désireront se procurer des aliments aux fourneaux, devront en faire la demande à la commission, qui se réunira de 2 à 4 heures, du 24 au 31 janvier, et le mardi de chaque semaine en vain, dimanches et fêtes, au secrétariat, à l'Hôtel des Pompiers, (dans le fond à gauche). Le bureau du secrétaire sera ouvert pour la vente des bœufs tous les jours de 10 heures à midi, exceptés les dimanches.

Les personnes qui voudront distribuer des bœufs aux familles nécessitées, pourront s'en procurer au secrétariat, mais il sera nécessaire que les familles auxquelles elles les ramèneront soient munies d'une carte délivrée par la commission.

La commission recevra, à ses réunions, les dons en nature, en argent, qu'on voudra bien lui adresser.

Samedi matin on lui, en l'église du Sacré-Cœur, les drapeaux de la Légion d'Honneur, de la Légion de la Légion d'Honneur, brigadier de donane en retraite, décédé à l'âge de 75 ans.

De nombreux amis avaient voulu, par leur présence, donner une dernière marque de sympathie à ce vieux serviteur de l'Etat, pendant sa longue carrière dans l'administration des douanes, s'était acquis l'estime de tous. Dans l'assistance on remarquait MM. Paul Watine, adjoint, Roche, conseiller municipal, ancien directeur de l'École, et les fonctionnaires du service des douanes en uniforme.

Réunion des officiers. — Tous les officiers de réserve de l'armée active et de l'armée territoriale ont réuni au corps des officiers de réserve, M. Antoine Truffaut, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur. Réunion à neuf heures, le lundi 26 janvier, café du Beau-Jardin, rue Saint-Georges. Tenu de jour.

Quête pour les écoles libres. — Dimanche, 25 janvier, à l'église Notre-Dame, pendant la messe de onze heures et demie, les dames patronnesses du Donier des Ecoles libres ont eu une quête au profit de cette œuvre. La somme de 100 francs a été recueillie par son concours la solennité de cette messe.

Etats du marché aux poissons. — Mercredi 21 janvier, il a été procédé à l'adjudication des états du marché aux poissons ; elle a donné des résultats fort satisfaisants. L'ensemble des états, adjugés l'année dernière pour la somme de 2,935 fr., l'a été mercredi pour 6,570 fr., soit une augmentation de 3,635 fr. C'est la première fois que pareil résultat se présente.

Voici les noms des différents adjudicataires : Etain 1, M. Glorieux ; 2, M. Darville ; 3, M. Van der Driessche ; 4, M. J.-B. Daguyet ; 5, M. Van der Driessche ; 6, M. J.-B. Daguyet ; 7, M. C. Caré ; 8, M. Pierre Van der Driessche ; 9, M. Jules Caron ; 10, M. Henri Planckx ; 11, M. Henri Vanhoff ; 12, M. Albert.

Concours colombophiles. — La société colombophile le Pigeon Noir, établie chez M. J.-B. Desroches, 25, rue de Valenciennes, rue de Valenciennes, informe les amateurs qu'elle donnera pour Roubaix seulement, en 1885, les concours suivants :

1° Albert. — Le dimanche 28 Avril, 200 francs de prix d'honneur.

Clermont. — Le 24 mai, jour de la Pentecôte, 200 fr. de prix d'honneur.

Breuil. — Le 24 août, fête des fabricants, 200 francs de prix d'honneur.

Les deux premiers concours de prix d'honneur à chacun de ces concours seront répartis en 20 prix de 10 francs par série de deux pigeons désignés et volant au même pigeon. La mise sera d'un franc 50 centimes par pigeon, dont 50 centimes pour frais et sonnerie.

Poule facultative. — 1, 2 et 5 francs.

Grand concours pour tous les pigeons marqués dans Roubaix en 1885.

Clermont. — Le dimanche 9 août, 100 francs de prix d'honneur, répartis en 10 prix de 10 francs, aux dix premiers pigeons vainqueurs. Mise fr. 0,50 par pigeon dont 50 centimes pour frais et sonnerie.

Poule facultative. — 1, 2 et 5 francs.

Le concours sera clos dans toutes les communes du département, le dimanche 15 février prochain, au soir.

Toutefois, les amateurs n'ont pas à se préoccuper de la bourse dans les bois et forêts, en faisant usage du permis d'entrée, le dimanche 15 février, au matin, à une distance de 20 mètres des bords des canaux et rivières, ainsi que dans les prairies et vallées de la Sambre, de la Lys et dans celles de l'arrondissement de Dunkerque, imposées par les administrations des Wateringues et des Marais, soumises aux indults, mais qui n'ont pas de servir de botelets de l'Etat.

La chasse au marais et celle du gibier d'eau et de passage sur les bords de la mer, qui s'ouvrent chaque année le 1er août, seront fermées le 1er mai.

Une existence aventureuse. — Nous avons dit, il y a quelque temps, que Roubaix semblait être le théâtre de la Nouvelle-Orléans, et que, en fait, il n'en était pas si éloigné. Tantôt la police arrête un Gascon ou un Bourguignon ; tantôt c'est un Suisse, ou bien encore un Bavaurois.

Hier, l'agent de sûreté, M. Duhamel, amenant au commissariat du 22 arrondissement un individu sans domicile et trouvé en flagrant délit de vagabondage. C'est un certain Frédéric Stoter, originaire de Lundensthal (Westphalie). Bien qu'il ne soit âgé que de 22 ans, il a déjà eu une foule d'aventures.

Ennemi déclaré du militarisme, il avait émigré en Amérique pour se soustraire au service militaire. Après plusieurs années de fatigue inutile et de misère, il quitta la Nouvelle-Orléans et vint en Europe. Mais la fortune ne l'y favorisa pas davantage ; il erra pendant plusieurs mois en Belgique, ne se fixant nulle part et chômant la plupart du temps.

Il est ainsi venu à Roubaix, mais les vagabonds y sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de la police, et il put bientôt s'en convaincre. Stoter a été transféré à Lille, où la justice française mettra fin, pour un moment, à ses multiples péripéties.

Certes ce ne sont pas les époux Wuy qui pourraient, en parlant des nuits passées sous le même toit, chanter le refrain célèbre :

Nuit d'amour, nuit d'ivresse.

Vendredi soir, le mari est rentré de fort mauvaise humeur, la femme n'a pas pu se faire d'agréable, il s'en est naturellement suivi une querelle de ménage, et bientôt tout dansait dans la maison, le mari, la femme, les meubles, la vaisselle, contre laquelle Wuy s'est acharné avec une véritable fureur.

Ceci se passait dans la rue de Magenta, fort petite et renfermant une population très dense. Aussi, les voisins, réveillés en sursaut par ce vacarme infernal, se sont enquis de ce qui était arrivé, et bientôt ils ont vu dans la rue, à l'endroit où se trouvait la maison, des malheureux qui se débattaient dans les bras de la police, et qui avaient été arrêtés en flagrant délit de vagabondage.

Un agent est survenu et a relevé une contravention pour tapage nocturne à la charge de Wuy. Mais une fois qu'il a été bien fait, tout finit par... des procès-verbaux !

Une situation qui pourrait devenir grave. — Si vous suez qu'il y a une grande tension du sang dans vos artères et dans vos veines, que votre tête est lourde, prenez quelques Pilules Suisses et ces symptômes, qui sont les premiers symptômes de congestion, de migraines ou de névralgies disparaîtront rapidement. Mais exigez toujours les véritables Pilules Suisses à 1 fr. 50, préparées par la pharmacie Hutzog, 23, rue de Grammont, à Paris.

Ephémérides de la charité roubaixienne. — 17 janvier 1777. — Le roi, en son conseil, permet au lieutenant et échevins de Roubaix, châtellenie de Lille en Flandre, de continuer de lever et de percevoir, au profit de la charité roubaixienne, les droits d'octroi accés en 1741. (Voir l'éphéméride du 20 janvier) et à verser ensuite les fonds pour le profit desdits droits être employés à l'entretien des pauvres de la communauté et à ses autres charges.

17 janvier 1871. — Don de 4,000 fr. par MM. Isaac Holden et fils, au profit du Bureau de Bienfaisance de Roubaix. (Archives de Roubaix Q. I. (b) 2.)

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Cours de physique, de chimie et de manipulations chimiques, professeur : M. A. Béghin. — Physique, lundi 10 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Chimie, mardi 11 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Manipulations, mercredi 12 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Acide hypophosphoreux, préparation de l'acide phosphoreux, de l'acide phosphorique anhydre, sels phosphorés, sels phosphorés, sels phosphorés, sels phosphorés.

Cours d'histoire de l'art industriel, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 26 janvier, à 8 h. du soir, rue Neuve, 5, au café de la République, orfèvre, orfèvre, orfèvre.

Cours de chauffeurs (à l'ancien conditionnement, rue du Château), professeur : M. Comand, orfèvre, orfèvre, orfèvre.

Cours de remonte à l'usage des ouvriers remonteurs, professeur : M. J.-B. Desplaque, 40, rue de Valenciennes, à 10 h. 1/2 du matin, rue de Sébastopol, 43.

Concours colombophiles. — La société colombophile le Pigeon Noir, établie chez M. J.-B. Desroches, 25, rue de Valenciennes, rue de Valenciennes, informe les amateurs qu'elle donnera pour Roubaix seulement, en 1885, les concours suivants :

1° Albert. — Le dimanche 28 Avril, 200 francs de prix d'honneur.

Clermont. — Le 24 mai, jour de la Pentecôte, 200 fr. de prix d'honneur.

Breuil. — Le 24 août, fête des fabricants, 200 francs de prix d'honneur.

Les deux premiers concours de prix d'honneur à chacun de ces concours seront répartis en 20 prix de 10 francs par série de deux pigeons désignés et volant au même pigeon. La mise sera d'un franc 50 centimes par pigeon, dont 50 centimes pour frais et sonnerie.

Poule facultative. — 1, 2 et 5 francs.

Grand concours pour tous les pigeons marqués dans Roubaix en 1885.

Clermont. — Le dimanche 9 août, 100 francs de prix d'honneur, répartis en 10 prix de 10 francs, aux dix premiers pigeons vainqueurs. Mise fr. 0,50 par pigeon dont 50 centimes pour frais et sonnerie.

Poule facultative. — 1, 2 et 5 francs.

Le concours sera clos dans toutes les communes du département, le dimanche 15 février prochain, au soir.

Toutefois, les amateurs n'ont pas à se préoccuper de la bourse dans les bois et forêts, en faisant usage du permis d'entrée, le dimanche 15 février, au matin, à une distance de 20 mètres des bords des canaux et rivières, ainsi que dans les prairies et vallées de la Sambre, de la Lys et dans celles de l'arrondissement de Dunkerque, imposées par les administrations des Wateringues et des Marais, soumises aux indults, mais qui n'ont pas de servir de botelets de l'Etat.

La chasse au marais et celle du gibier d'eau et de passage sur les bords de la mer, qui s'ouvrent chaque année le 1er août, seront fermées le 1er mai.

Une existence aventureuse. — Nous avons dit, il y a quelque temps, que Roubaix semblait être le théâtre de la Nouvelle-Orléans, et que, en fait, il n'en était pas si éloigné. Tantôt la police arrête un Gascon ou un Bourguignon ; tantôt c'est un Suisse, ou bien encore un Bavaurois.

Hier, l'agent de sûreté, M. Duhamel, amenant au commissariat du 22 arrondissement un individu sans domicile et trouvé en flagrant délit de vagabondage. C'est un certain Frédéric Stoter, originaire de Lundensthal (Westphalie). Bien qu'il ne soit âgé que de 22 ans, il a déjà eu une foule d'aventures.

Ennemi déclaré du militarisme, il avait émigré en Amérique pour se soustraire au service militaire. Après plusieurs années de fatigue inutile et de misère, il quitta la Nouvelle-Orléans et vint en Europe. Mais la fortune ne l'y favorisa pas davantage ; il erra pendant plusieurs mois en Belgique, ne se fixant nulle part et chômant la plupart du temps.

Il est ainsi venu à Roubaix, mais les vagabonds y sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de la police, et il put bientôt s'en convaincre. Stoter a été transféré à Lille, où la justice française mettra fin, pour un moment, à ses multiples péripéties.

Certes ce ne sont pas les époux Wuy qui pourraient, en parlant des nuits passées sous le même toit, chanter le refrain célèbre :

Nuit d'amour, nuit d'ivresse.

Vendredi soir, le mari est rentré de fort mauvaise humeur, la femme n'a pas pu se faire d'agréable, il s'en est naturellement suivi une querelle de ménage, et bientôt tout dansait dans la maison, le mari, la femme, les meubles, la vaisselle, contre laquelle Wuy s'est acharné avec une véritable fureur.

Ceci se passait dans la rue de Magenta, fort petite et renfermant une population très dense. Aussi, les voisins, réveillés en sursaut par ce vacarme infernal, se sont enquis de ce qui était arrivé, et bientôt ils ont vu dans la rue, à l'endroit où se trouvait la maison, des malheureux qui se débattaient dans les bras de la police, et qui avaient été arrêtés en flagrant délit de vagabondage.

Un agent est survenu et a relevé une contravention pour tapage nocturne à la charge de Wuy. Mais une fois qu'il a été bien fait, tout finit par... des procès-verbaux !

Une situation qui pourrait devenir grave. — Si vous suez qu'il y a une grande tension du sang dans vos artères et dans vos veines, que votre tête est lourde, prenez quelques Pilules Suisses et ces symptômes, qui sont les premiers symptômes de congestion, de migraines ou de névralgies disparaîtront rapidement. Mais exigez toujours les véritables Pilules Suisses à 1 fr. 50, préparées par la pharmacie Hutzog, 23, rue de Grammont, à Paris.

Ephémérides de la charité roubaixienne. — 17 janvier 1777. — Le roi, en son conseil, permet au lieutenant et échevins de Roubaix, châtellenie de Lille en Flandre, de continuer de lever et de percevoir, au profit de la charité roubaixienne, les droits d'octroi accés en 1741. (Voir l'éphéméride du 20 janvier) et à verser ensuite les fonds pour le profit desdits droits être employés à l'entretien des pauvres de la communauté et à ses autres charges.

17 janvier 1871. — Don de 4,000 fr. par MM. Isaac Holden et fils, au profit du Bureau de Bienfaisance de Roubaix. (Archives de Roubaix Q. I. (b) 2.)

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Cours de physique, de chimie et de manipulations chimiques, professeur : M. A. Béghin. — Physique, lundi 10 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Chimie, mardi 11 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Manipulations, mercredi 12 janvier, à 8 h. du soir, rue du Collège. — Acide hypophosphoreux, préparation de l'acide phosphoreux, de l'acide phosphorique anhydre, sels phosphorés, sels phosphorés, sels phosphorés, sels phosphorés.

Cours d'histoire de l'art industriel, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 26 janvier, à 8 h. du soir, rue Neuve, 5, au café de la République, orfèvre, orfèvre, orfèvre.

Cours de chauffeurs (à l'ancien conditionnement, rue du Château), professeur : M. Comand, orfèvre, orfèvre, orfèvre.

Cours de remonte à l'usage des ouvriers remonteurs, professeur : M. J.-B. Desplaque, 40, rue de Valenciennes, à 10 h. 1/2 du matin, rue de Sébastopol, 43.

Concours colombophiles. — La société colombophile le Pigeon Noir, établie chez M. J.-B. Desroches, 25, rue de Valenciennes, rue de Valenciennes, informe les amateurs qu'elle donnera pour Roubaix seulement, en 1885, les concours suivants :

1° Albert. — Le dimanche 28 Avril, 200 francs de prix d'honneur.

Clermont. — Le 24 mai, jour de la Pentecôte, 200 fr. de prix d'honneur.

Breuil. — Le 24 août, fête des fabricants, 200 francs de prix d'honneur.

Les deux premiers concours de prix d'honneur à chacun de ces concours seront répartis en 20 prix de 10 francs par série de deux pigeons désignés et volant au même pigeon. La mise sera d'un franc 50 centimes par pigeon, dont 50 centimes pour frais et sonnerie.

Poule facultative. — 1, 2 et 5 francs.

Concours hippique. — Les concours de la Société hippique française auront lieu sur l'Exposition de la Cité, de Lille, du 24 au 31, avec 1885. Les déclarations doivent parvenir à la Préfecture avant le 18 mai.

Les prix qui seront à décerner sont au nombre de 220, représentant une valeur de 41,316 francs.

Le programme est déposé au secrétariat-général de la Préfecture et dans chacune des sous-préfectures.

Annouces judiciaires. — Par arrêté préfectoral, en date du 7 janvier, tous les journaux publiés en langue française dans le département du Nord, sont admis à recevoir les annonces judiciaires et légales dans les conditions déterminées par le décret du 23 décembre 1870. Le tarif du prix d'insertion est fixé, pour l'année 1885, à quinze centimes par ligne de 34 lettres, caractère gallois, 1/2 plus pour le type de justification. Le coût d'un exemplaire légalisé est de 1 centime, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 23 janvier 1885.

Présidence de M. PARENTY.

Mario Enghels, se trouvant sur le marché de Wasmes avec une voisine, vers huit heures du soir, était ivre, par un amable parent, à autre dans un cabaret. On lui a reproché d'avoir écrit sur un mur, en lettres de Notre-Dame, dans un autre cabaret. On fit de grandes libations et on se trouva dans un état d'ivresse très complet. Enghels est entré en scène, le porteur de l'aimable parent, et amène devant le commissaire de police, rendit la somme. Mario Enghels est condamné à deux mois de prison, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

Charles Deschauler et sa femme, Virginie Holderweh, avaient placé leur enfant dans une brave famille, en donnant sous le nom de la République, pour le faire élever, un amable parent, à autre dans un cabaret. On lui a reproché d'avoir écrit sur un mur, en lettres de Notre-Dame, dans un autre cabaret. On fit de grandes libations et on se trouva dans un état d'ivresse très complet. Enghels est entré en scène, le porteur de l'aimable parent, et amène devant le commissaire de police, rendit la somme. Mario Enghels est condamné à deux mois de prison, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

Charles Deschauler et sa femme, Virginie Holderweh, avaient placé leur enfant dans une brave famille, en donnant sous le nom de la République, pour le faire élever, un amable parent, à autre dans un cabaret. On lui a reproché d'avoir écrit sur un mur, en lettres de Notre-Dame, dans un autre cabaret. On fit de grandes libations et on se trouva dans un état d'ivresse très complet. Enghels est entré en scène, le porteur de l'aimable parent, et amène devant le commissaire de police, rendit la somme. Mario Enghels est condamné à deux mois de prison, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.